

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 4 février 2016 portant dissolution de la brigade territoriale de Bénévent-l'Abbaye et modification corrélative des circonscriptions des brigades territoriales de Bourgneuf et de Pontarion (Creuse)

NOR : INTJ1602468A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Bénévent-l'Abbaye est dissoute à compter du 1^{er} août 2016. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Bourgneuf et de Pontarion sont modifiées à la même date dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Bourgneuf et de Pontarion exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 février 2016.

Pour le ministre et par délégation :

Le général de division,
adjoint au directeur des soutiens et des finances,
L. TAVEL

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Bourganeuf	Auriat Bosmoreau-les-Mines Bourganeuf Faux-Mazuras Mansat-la-Courrière Masbaraud-Mérignat Montboucher Saint-Amand-Jartoudeix Saint-Dizier-Leyrenne Saint-Junien-la-Brègère Saint-Martin-Sainte-Catherine Saint-Moreil Saint-Pierre-Chérignat Saint-Priest-Palus Soubrebost	Arrènes Auriat Bénévent-l'Abbaye Bosmoreau-les-Mines Bourganeuf Ceyroux Châtelus-le-Marcheix Faux-Mazuras Mansat-la-Courrière Marsac Masbaraud-Mérignat Montboucher Mourioux-Vielleville Saint-Amand-Jartoudeix Saint-Dizier-Leyrenne Saint-Goussaud Saint-Junien-la-Brègère Saint-Martin-Sainte-Catherine Saint-Moreil Saint-Pierre-Chérignat Saint-Pol-sur-Mer
Bénévent-l'Abbaye	Arrènes Augères Aulon Azat-Châtenet Bénévent-l'Abbaye Ceyroux Châtelus-le-Marcheix Marsac Mourioux-Vielleville Saint-Goussaud	(Dissolution)
Pontarion	Janaillat La Chapelle-Saint-Martial La Pouge Pontarion Saint-Eloi Saint-Georges-la-Pouge Saint-Hilaire-le-Château Sardent Thauron Vidaillat	Augères Aulon Azat-Châtenet Janaillat La Chapelle-Saint-Martial La Pouge Pontarion Saint-Eloi Saint-Georges-la-Pouge Saint-Hilaire-le-Château Sardent Soubrebost Thauron Vidaillat